

tée par de grands arbres offrit bientôt un coup d'œil charmant, de grands feux le couvraient du côté de la terre, des hamacs pour les dames avaient été suspendus aux branches, et près de la rive, l'hippopotame-bateau solidement ancré dormait échoué dans la vase.

La nuit fut belle et tranquille, bercée par les rugissements de quelques lions rôdant autour des foyers.

Ce fut une grosse affaire le lendemain pour remettre à flot le lourd animal; il avait complètement oublié ses aventures de la veille et roulait des yeux éfarés en regardant ses passagers faire leurs derniers préparatifs de départ. — Niam-Niam employa le bon moyen pour lui rafraîchir la mémoire, et d'un coup sec sur la corde le rappela vite à la réalité.

L'hippopotame soupira, la mémoire lui revint subitement, et sans plus tergiverser, il prit le large.

La belle journée et le magnifique voyage! les rives du N'kari devenaient de plus en plus pittoresques, de hauts rochers boisés se reflétaient dans ses eaux tranquilles avec une netteté extraordinaire, au loin moutonnaient quelques chaînes de collines assez escarpées.

L'hippopotame favorisé par une agréable brise voguait avec majesté au milieu du fleuve; l'embarcation avait bonne tournure avec son chapelet d'outres et sa voile blanche; sur le dos de l'animal, les reines se laissaient aller au charme de cette navigation facile sans plus se soucier des dangers passés.

La matinée fut égayée par des discussions avec les crocodiles; ces sauriens s'étaient permis de donner la chasse à l'hippopotame et s'aventuraient même jusqu'à venir entre deux eaux donner des coups de mâchoires dans ses jambes embarrassées; on s'arma d'arcs et de revolvers et l'on tira comme à la cible sur les imprudents. Les flèches n'étaient pas perdues, toutes celles que les crocodiles n'emportaient pas comme souvenirs, flèches dans un œil, revenaient à la surface et bien vite étaient repêchées d'un coup de gaffe.

La distraction apportée aux fugitifs par les crocodiles n'empêcha pas Farandoul de remarquer avec un certain ennui que le N'kari décrivait à cet endroit de son parcours de trop nombreuses boucles; en toute autre occasion, il eût admiré sans trouble les charmes de plus en plus variés du paysage, mais dans ces circonstances ces enroulements du fleuve, ces continuels zigzags le contrariaient fortement. C'est que, pendant le temps que le bateau perdait à suivre ces contours, les guerrières à outrances devaient gagner du terrain et peut-être devancer l'hippopotame pour lui disputer le passage. Un autre sujet de crainte vint à Farandoul dans l'après-midi. Les canards pris la veille avaient été consommés, et rien ne se présentait plus pour le dîner. Les rives du fleuve, si giboyeuses un peu plus haut, semblaient maintenant abandonnées aux grands fauves, lions et rhinocéros, que l'on apercevait assez souvent dans la plaine.

— Allons! se disait Farandoul, cela marchait trop bien depuis hier, voilà les difficultés qui reparassent! Dînerons-nous ce soir? Cela commence à me paraître problématique.

On navigua toute la journée sans avancer beaucoup parmi les méandres du N'kari. Au soir, de nombreux rhinocéros furent rencontrés sur les rives et, lorsqu'on voulut s'arrêter, Niam-Niam trop pressé de rentrer à terre, faillit être emporté par un grand lion à l'affût dans les roseaux.

L'embarcation reprit le large, Farandoul résolut d'avancer encore, dans l'espoir de rencontrer quelque filot pour passer la nuit.

Et dîner? demandèrent les dames à qui le grand air de la rivière aiguissait l'appétit, le moment est venu.

— Sans doute, répondit Farandoul essayant de rire, mais c'est le gibier qui ne vient pas, ou plutôt il est trop gros pour nous.

Tout le monde paraissait aussi contrarié, seul l'hippopotame ayant eu sa ration de bottes de roseaux, ne montra aucun mécontentement; béatement endormi, il se laissait aller au fil de l'eau, en rêvant peut-être...

— Décidément! s'écria tout à coup Farandoul à dix heures du soir, c'est trop bête! il faut dîner! allons, stoppe, Niam-Niam.

(A continuer.)

Le Canard

MONTREAL, 12 MAI 1883

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annances: Première insertion, 10 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass. est autorisé à prendre des abonnements.

A. FILIATREAU & Cie.,  
Éditeurs-Propriétaires,  
No. 8 Rue Ste. Thérèse.

Boîte 345.

CAUSERIE

" Il est parti... Il est parti, emportant avec lui l'âme de la patrie." Tel est le cri lugubre qu'on entend retentir à Montréal depuis le commencement de la semaine; ce cri répété par tous les échos d'alentour, s'est changé en une clameur immense qui a absorbé tous les autres bruits de la grande cité. Tout s'en est ressenti; les démolissements n'ont été qu'une longue série d'accidents de tous genres, les charretiers désolés ne conduisaient leurs chevaux qu'en répétant tristement: " Il est parti! Hélas, il est parti!..." et le pauvre locataire voyait ses plus beaux meubles brisés en mille morceaux. La troupe d'opéra qui avait commencé par faire des salles combles a donné ses dernières représentations devant des banquettes vides. " Il est parti!" disait-on de toutes parts et chacun se renfermait chez soi pour savourer sa douleur, et pour sangloter plus à son aise. En un mot tout le monde est désolé; et quand on rencontre un ami, on lui donne tristement la main en disant: Il est parti!...

Hélas! oui ce n'est que trop vrai, il est parti, ce pauvre premier ministre.

Il est parti cet infortuné M. Mousseau, il a offert sa résignation et voilà ce qui explique l'immense douleur qui a envahi toute notre Province. " En cela, dit la Minerve il n'a fait que suivre l'exemple de plusieurs autres membres et même de Sir John. Nos lois sont tellement sévères qu'il n'y a pas une élection sur dix qui puisse soutenir l'épreuve d'une contestation. Ce sera tout simplement recommencer." Eh bien! dites donc, la vieille, ce n'est pas une raison cela et votre manière de voir est tout simplement immense pour me servir d'une expression du désopilant Duplan. Quand les lois sont sévères on agit en conséquence et l'on s'arrange de façon à ne pas tomber sous leurs coups. Quoiqu'il en soit, je ne puis approuver l'honorable M. Mousseau et j'aurais mieux aimé le voir soutenir la contestation jusqu'au bout. Qui sait? il aurait peut-être eu des chances.

Je suis certain que si ce bon premier ministre avait attendu quelques jours, le temps de lire le Canard de cette semaine, il en serait arrivé à une autre décision. En effet il aurait lu l'histoire suivante, et il aurait peut-être voulu essayer le moyen dont notre héros se servit avec tant d'avantage.

\*.\*.\*

Il y avait une fois deux frères, l'un riche et l'autre pauvre.

Le riche méprisait le pauvre; ce qui n'est pas nouveau. Tous deux

étaient honnêtes, chacun à sa manière.

Pourtant le riche avait souvent aidé son frère, un peu en desserrant les cordons de sa bourse, beaucoup par ses conseils.

Mais on aurait dit qu'une sorte de fatalité pesait sur le pauvre; il ne réussissait à rien.

Fatigué et ennuyé de conseiller, de donner surtout, le riche avait pris la détermination de ne plus venir au secours de son frère. " Aide-toi, le ciel t'aidera!" lui avait-il dit en forme de dernier conseil.

Ce n'est pas que le pauvre ne s'aidât point, il s'étendait au contraire; mais il avait beau employer toutes sortes de moyens; il paraît qu'il ne prenait pas le bon, car le pauvre diable était toujours Jean comme devant.

Or il arriva qu'une année l'hiver fut rude. Il gela à pierre fondre. Le malheureux, désolé, regardait tristement son foyer éteint, lorsqu, venant à se rappeler le dernier conseil de son frère, il secoua ses membres engourdis, prit sa cognée et s'en alla couper du bois dans une forêt assez éloignée de sa cabane.

Le bois fait, il fallait le transporter. Comment faire? C'était si loin! Malgré qu'il en eût, et prenant son courage et son cœur à deux mains, le pauvre fut implorer le riche en le priant de lui prêter son cheval.

Et le riche lui dit: Ecoute? Je t'ai aidé autant que j'ai pu et tu n'as jamais fait rien qui vaille. Que ne fais-tu comme moi! Enfin, prends mon cheval, mais songes-y bien, que ce soit la dernière fois. Je ne puis plus rien faire pour toi.

Donc le pauvre prit le cheval. S'apercevant qu'il avait oublié les harnais, il les demanda à son frère.

— Oh! pour cela, non, je ne te prêterai certainement pas mes harnais, répondit celui-ci fort en colère.

De retour dans la forêt, le pauvre mit son bois sur une espèce de traîneau et attacha le tout à la queue du cheval.

L'entrée de la cour de la cabane était si étroite que si l'animal pouvait y pénétrer, il était impossible d'y faire passer le bois. Le pauvre qui ne s'était pas aperçu de cet empêchement, foncea vigoureusement le cheval, lequel fit un effort si puissant que sa queue s'arracha et resta accrochée au traîneau.

— Que faire? Que devenir? Comment rendre le cheval à mon frère? s'écriait le pauvre!

Il le rendit portant.

Le riche, exaspéré de voir son cheval sans queue, assura au pauvre qu'il allait immédiatement trouver le juge de la petite ville voisine pour le faire mettre en prison.

La ville était assez éloignée, et le pauvre se disait: Si j'attends ici le résultat des poursuites de mon frère, les frais dévoreront ma cabane; il vaut mieux que j'aille aussi auprès du juge.

Le voilà parti. Il était déjà tard. La nuit le surprit en route, ce qui l'obligea à demander un asile à un ministre qu'il connaissait. L'homme de Dieu le reçut et le fit coucher dans une soupente.

Quelques instants après, le riche vint à son tour dans la même maison. Le ministre lui fit donner la plus belle chambre et l'invita à souper.

De la soupente, où il était couché, le pauvre entendait le bruit des assiettes, le cliquetis des verres; il sentait même la bonne odeur des mets.

Je ne sais ce qui se passa dans son esprit. Toujours est-il que les mauvaises passions qui sommeillaient, dit-on, au fond du cœur de chaque homme, se réveillèrent en lui. Il se précipita dans une chambre voisine où dormait un jeune enfant, fils unique du ministre, et l'étrangla.

Il s'éloignait à grands pas de la maison lorsqu'un pont, qui surmontait un chemin creux, se trouva sur sa route. Il se dit alors: J'ai tué, on me tuera. Autant en finir de suite. Poussé par le désespoir, il se précipi-

te du haut du pont.

Au même moment, deux hommes passaient dans le chemin creux, le fils conduisant son père aveugle. Le pauvre tombe sur le père et l'écrase.

Déjà le mort ne veut pas de moi, dit le malheureux on se relevant sain et sauf. Le sort en est jeté! Allons chez le juge!

Il ne se doutait pas qu'il venait de prononcer les paroles attribuées à César sur la rive du Rubicon.

Avant de pénétrer dans la sacrosanctualité du temple de Thémis, le pauvre ramasse une grosse pierre, l'enveloppe dans son mouchoir et la met sous son chapeau.

Les trois accusations portées contre lui firent, mauvais signe, hooper la tête du juge, qui, après avoir étornué toussé et craché, dit:

— Tu es accusé, d'avoir arraché la queue du cheval de ton frère. Pauvre, qu'as-tu à dire pour ta défense? Celui-ci prend la pierre, la montre au juge et répond: — Regarde ça et juge?

Croyant que l'accusé voulait lui faire un cadeau, le juge prononça cet arrêt:

— Je te condamne, pauvre, à garder le cheval jusqu'à ce que sa queue soit repoussée, après quoi ton frère pourra le reprendre.

Le juge reprit: — Tu es accusé d'avoir étranglé le fils de ce ministre. Pauvre, qu'as-tu à dire pour ta défense?

Le pauvre montra de nouveau la pierre et répéta: — Regarde ça et juge!

Assuré que c'était un autre cadeau le juge porta cette sentence:

Pauvre je te condamne à te rendre chez le ministre et à t'y installer jusqu'à ce que le ciel lui donne un autre enfant.

Enfin, pour la troisième fois, le juge dit:

— Tu t'accuses d'avoir écrasé le père de ce jeune homme. Pauvre, qu'as-tu à dire pour ta défense!

Le pauvre montra encore sa pierre et fit la même réponse.

Le juge sourit et s'écria: Dieu m'entend! puis il prononça cet arrêt:

— Je te condamne, pauvre, à te placer dans le chemin creux au même endroit où se trouvait l'aveugle. Alors son fils pourra se précipiter du haut du pont sur toi...

Le riche, pour garder son cheval, donna une bonne somme d'argent à son frère.

Le ministre qui ne tenait pas à héberger chez lui le pauvre pendant des mois, transigea avec lui, et lui offrit un cheval, trois vaches et dix moutons.

Le fils qui, pour venger son père, ne voulait pas courir le risque de se tuer, donna au pauvre vingt arpents de terre et une paire de bœufs de labour.

Voilà donc le pauvre devenu riche. Il s'en retournait joyeux, lorsque le domestique du juge vint lui réclamer les trois cadeaux qu'il avait montrés à son maître.

Alors le pauvre, qui ne l'était plus retirant son mouchoir, montra la pierre au domestique en lui disant: Rapporte à ton maître ce que tu vois et dis lui que s'il n'avait pas jugé en ma faveur, je lui eusse jeté cette pierre.

Le domestique rapporta cette réponse au juge qui s'écria en joignant les mains: Le ciel soit loué! Si je n'avais pas jugé en faveur de ce pauvre, il m'aurait tué avec sa pierre!

Dieu est grand et je suis son prophète!

\*.\*.\*

Puisque j'en suis à vous parler de juges et de jugements, je ne saurais mieux terminer cette causerie qu'en vous faisant part d'une décision rendue cette semaine par notre zélé recorder et qui a bien amusé ceux qui l'ont entendu.

On amenait devant lui un homme accusé d'avoir fait du tapage au théâtre pendant la représentation de la Périchole. Ce monsieur avait pris

on mauvaise part le changement de programme que Grau avait imposé au public, et il réclama à sa manière. L'avocat chargé de la défense de ce malheureux plaidait que son client avait été trompé, qu'il croyait entendre Carmen, et qu'on lui avait servi la Périchole, pièce très mauvaise à tous les points de vue.

De là le tapage. Le *savant* recorder acquitta le coupable et le félicita même d'avoir protesté contre l'immoralité de la pièce.

" Si j'étais juge de la Cour Supérieure, je refuserais d'accorder des dommages civils à un père qui viendrait se plaindre de la séduction de sa fille s'il était prouvé qu'il a lui-même conduit sa fille à une représentation immorale et que c'est à la suite de cette représentation que la fille a été séduite!"

Oh! la! la!..... et dire que Lisette n'était pas là!

UN DEBUT DANS LE MONDE.

Albert Durozier approche de ses vingt-cinq ans, et ses parents, qui en font leur religion, ne se dissimulent pas qu'il va leur devenir impossible de retenir leur héritier constamment auprès d'eux.

On prend la résolution de le marier, car il y a vraiment à craindre les suites d'un célibat trop prolongé pour lui.

Albert est une fleur d'innocence, mais néanmoins sa mère, en gardienne vigilante de sa vertu, s'est aperçue qu'il regardait la voisine d'un air drôle. C'est un coup terrible pour la pauvre femme, mais le père, un homme, a déclaré qu'il fallait maintenant s'attendre à tout.

Exposer Albert au contact des... créatures, impossible. Jusqu'ici, le dimanche, il a promené sa grosse maman, et le soir, il s'est contenté de jouer aux dominos avec papa. Comme il paraît disposé à changer de divertissement, il ne faut pas hésiter plus longtemps.

Après avoir passé leurs amis et connaissances en revue, le choix de la famille s'est arrêté sur la famille Piston. Il y a là une jeune fille, Mlle Jeanne, qui est charmante, qui suit encore le catholicisme de persévérance, qui a des qualités solides, de l'argent, et qui est ma foi fort appétissante.

Les choses sont entendues entre les parents des deux côtés, restent les jeunes gens, qu'on a prévénus doucement des vues paternelles, on leur a donné les premiers avis nécessaires, et on a fixé certain jour de soirée, où le jeune homme doit commencer sa cour.

Au jour dit, Jeanne un peu troublée, mais pourtant charmante, attend son fiancé, tandis qu'Albert, très gêné, ne sait comment se tenir, et est à moitié mort de peur.

Comme on n'a encore rien dit aux étrangers, les Durozier ne sont pas arrivés les premiers; ils font leur entrée dans un salon déjà plein de monde, et au moment où le domestique passait des rafraîchissements aux dames.

Albert, troublé comme on ne l'est pas, cherche des yeux sa fiancée, et l'apercevant lui fait un salut grave, profond et bête. Malheureusement, il n'a pas vu le domestique, auquel, de sa partie postérieure, il applique un tel renfocement, qu'il l'envoie s'aplatir sur un lot de vieilles dames, à la figure desquelles il lance tout le contenu de son plateau. Albert, au contact du domestique et au bruit des verres cassés, se retire précipitamment, cherche à s'excuser en faisant une nouvelle révérence, mais il la fait si brusquement, qu'il fait voir à la société... qu'il y a des tailleurs qui soignent bien peu les coutures des pantalons.

La timide fiancée, qui voit... la chose, se précipite dans les bras de sa mère, qui, ne s'attendant pas à un pareil choc, s'agrippe aux cheveux d'un vieux monsieur assis bien tran-